



Prime POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE
POUR L'ASSOCIATION DE MASSOTHÉRAPIE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

INFORMATION DU DEMANDEUR:

Nom du demandeur:

Adresse postale:

Ville:

Province:

Code postale:

Téléphone:

Cellulaire:

Courriel:

VOTRE POLITIQUE:

Les suivants sont inclus dans la politique annuelle:

- **5 000 000 \$ Responsabilité Professionnelle**
Ceci représente la réclamation apportée par vos actions ou non-actions. Exemple: Vous causez une blessure à une troisième parti pendant votre service professionnel.
- **5 000 000 \$ Responsabilité Générale**
Ceci représente la réclamation apportée par une blessure physique ou un dommage à la propriété causée à une troisième parti, incluant les situations en dehors de votre contrôle. Exemple: Un client glisse et tombe dans vos escaliers.
- **500 000 \$ Responsabilité Légale des Locataires**
Un dommage que vous pouvez causer aux locaux que vous louez ou occupez. Cette assurance s'applique aux dommages à la propriété en cas de feu, de l'explosion, la fumée, ou par une fuite de matériel de protection contre incendie dans le local loué. Ceci ne couvre pas les dommages de votre équipement.
- **25 000 \$ Couverture des Frais Juridique**
Doit être signalé dans les 60 jours après la notification de toute allégation contre vous.
- **10 000 \$ Remboursement des Frais pour la Défense Criminelle**
Pour les allégations d'abus sexuel, physique ou verbale. Cette politique d'assurance vous remboursera les frais juridiques amené par la défense d'une allégation si vous plaidez non-coupable et vous êtes trouvé non-coupable.
- **10 000 \$ Protection Personnelle**
Ceci vous offre une protection en cas de pertes reliés aux matériaux d'entreprise, une interruption d'affaires, le verre et pour les biens en transport pour n'en nommer que quelques-uns.
- **La Protection Légale**
Accès téléphonique 24/7 aux informations légale pour des questions relatif à votre entreprise.

Cette politique représente un **FORMULAIRE BASÉ SUR L'INCIDENCE** qui signifie que les réclamations sont couvertes lorsqu'elles se produisent pendant la durée de la politique quel que soit le moment où elles sont signalées. Par exemple si vous arrêtez de payer pour la politique basé sur l'incidence quand vous cessez de pratiquer, vous aurez la couverture pour la période où vous aviez pratiqué quel que soit le moment où la réclamation était faite.

Cette politique vous permet jusqu'à 25 000 \$ en **VENTES DE PRODUITS**. Les produits doivent correspondre à votre modalité, ils ne peuvent pas être fabriqués, manipulés ou renommés. Les produits doivent être vendus aux clients qui existent déjà.

MODALITIÉS ADDITIONNELLES:

Nous pouvons assurer au dessus de 365 modalités, mais votre politique ne vous assura que pour les modalités énumérées. Si vous pratiquez d'autres modalités vous devez nous informer et nous pouvons décider de les ajouter sur cette politique. S'il vous plaît prendre note que quelques modalités peuvent entamer des frais additionnelles..

S'il vous plaît énumérer toutes vos modalités:

Si vous pratiquez Esthétique, vous devez énumérer toutes les services vous faisiez sur cette modalité.

LES MODALITÉS ADDITIONNELLES:

Est-ce que vous pratiquez l'Acupuncture?

Si vous souhaitez d'ajouter l'Acupuncture à cette politique, le frais additionnelle est 200,00\$.

Oui Non

Est-ce que vous pratiquez l'Ostéopathie?

Si vous souhaitez d'ajouter l'Ostéopathie à cette politique, le frais additionnelle est 300,00\$.

Oui Non

VENTES DES PRODUITS:

Est-ce que vous vendez des produits?

Si oui, expliquer, et noter que vous pouvez vendre une maximum de 25 000 \$ de produits dans une année.

Oui Non

Est-ce que vous fabriquez des produits?

Si oui, expliquer:

Cette politique ne fournit qu'une couverture pouvant atteindre 10 000 \$ en contenu et une vente annuelle de produits bruts de 25 000 \$.

LIMITATIONS DE LA POLITIQUE:

Cette **POLITIQUE DE LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE** est pour vous en tant que praticien individuel et non pour les employés, sous-traitants, partenaires commerciaux, ou un autre espace commercial que vous louez au dessus de 200 pieds carrés. Cette politique individuelle ne sera pas suffisante pour les opérations commerciaux en dehors de ces paramètres.

Si votre pratique est dehors ces paramètres, s'il vous plaît contactez-nous chez le departement de Group pour la bonne garantie, s'il vous plaît indiquez que vous êtes membre de l'association AMNB.

Appelez-nous à 1-877-768-2262 ou envoyez un courriel à info@ineedapolicy.com